

# US CLUNY FOOTBALL

8, chemin Georges Malère  
71250 CLUNY  
Tél. : 03 85 59 07 81  
usclunyfootball.fr  
N° FFF : 506915 / Agrément Jeunesse et sports : 15024

---



## ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2021

### Ordre du jour :

- Accueil des participants
- Rapport moral
- Rapport financier
- Propositions pour la saison 2021-2022
- Élection du bureau pour la saison 2021-2022
- Vote des cotisations pour la saison 2021-2022
- Dissolution du groupement d'employeurs
- Questions diverses

### Accueil des participants

Le président remercie les participants à cette assemblée générale qui se déroule à nouveau en présence des membres du club, bien qu'en extérieur pour respecter la distanciation physique de mise en cette période de crise sanitaire.

Il salue la présence de Mme Marie-Hélène Boitier, adjointe aux affaires scolaires de la Ville de Cluny, et M. Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de communes du Clunisois. Il excuse M. Jacques Chevalier, adjoint à la vie associative de la Ville de Cluny, ainsi que Mme Elisabeth Lemonon et M. Jean-Luc Fonteray, conseillers départementaux, retenus par d'autres obligations.

Le président remercie les financeurs publics pour leur concours au fonctionnement et à l'investissement du club, et tout particulièrement la Ville de Cluny, le Département de Saône-et-Loire et l'Etat via l'Agence nationale du sport (ANS).

Le président remercie également les partenaires et mécènes du club, ainsi que les bénévoles et parents des joueurs pour leur aide précieuse tout au long de la saison, notamment lors des manifestations.

## Rapport moral

Après avoir rappelé l'organigramme du club pour la saison passée, le président revient sur les objectifs à long terme qu'il avait fixé à son arrivée en juin 2018 :

- ne pas perdre l'ADN familial du club,
- créer une vie autour du club (vie au foyer, différentes animations et manifestations, sorties...)
- garder des licences à un prix le plus bas possible
- créer un pôle jeunes Clunisois de qualité
- se donner les moyens et structures pour évoluer au niveau R2 de façon stable
- créer une structure féminine
- gérer l'impact environnemental du club.

L'état des lieux de la saison est à nouveau marqué par la pandémie de Covid-19. Sur le plan sportif tout d'abord, avec 26 matches joués sur 149 programmés (soit 83 % des matches annulés) :

- Seniors A : 5 matches joués, dont 3 en coupe, et 19 annulés
- Seniors B : 4 matches joués, dont 1 en coupe, et 16 annulés
- Seniors F : 2 matches joués, et 5 annulés
- U18 : 4 matches joués, et 15 annulés
- U18F : 3 matches joués, et 6 annulés (première phase uniquement)
- U15 : 2 matches joués, et 21 annulés
- U13 : 2 matches joués, et 21 annulés
- U11 : 2 matches joués, et 18 annulés
- U9 : 1 matches joués, et 14 annulés
- U7 : 1 matches joués, et 14 annulés

Du côté des manifestations, seuls les quatre premiers événements de l'année ont pu se tenir avant le second confinement :

- 28 août 2020 : accueil du spectacle FRGS "Le monologue du gardien de but"
- 5 septembre 2020 : forum des associations et concours de pétanque
- 12, 19 et 20 septembre 2020 : tournois jeunes de rentrée
- 10-11 octobre 2020 : Vrai Foot Day
- 6 novembre 2020 : Annulation de l'avant-première "À la recherche de l'excellence" au cinéma municipal de Cluny, co-organisée avec le magazine SoFoot
- 28 novembre 2020 : Annulation du loto du club aux Griottons
- 16 décembre 2020 : Annulation du goûter de Noël
- 9-10 janvier 2021 : Annulation du tournoi de futsal au Cosec
- 13 mai 2021 : Annulation du challenge Lionel Potillon
- 19 juin 2021 : Annulation du tournoi de sixte Michel Gasne

Le président fait ensuite état des infrastructures du club, dont la qualité et l'entretien laissent encore à désirer :

- La qualité des terrains et infrastructures est encore trop faible pour évoluer au niveau R2.
- Les portes du foyer, local municipal, fracturées en 2015 et 2019 n'ont toujours pas été réparées, malgré les promesses faites par les différentes municipalités.
- La subvention obtenue par le club en 2020 pour la réfection du grillage et de la main courante du terrain d'honneur risque d'être perdue si les travaux ne sont pas réalisés avant la fin de l'année 2021.
- Des travaux de décompactage et de semi de pelouse ont bien été réalisés, mais ils l'ont été début mai, alors que le club reprenait tout juste ses activités après six mois d'arrêt, ce qui a rendu les terrains impraticables pendant un mois à la reprise des entraînements.

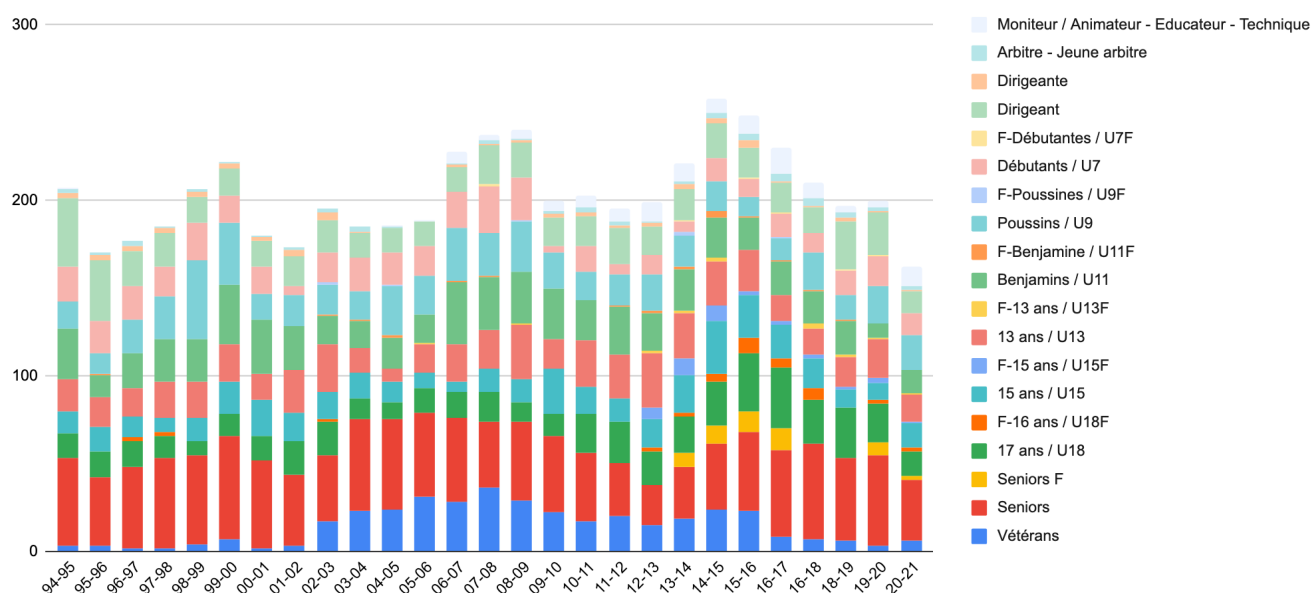
D'autres travaux (notamment pour la remise en route des douches dans les vestiaires) sont annoncés par la Commune pour la fin de saison 2020-2021, mais la communication reste encore à construire avec les services municipaux pour que ces échanges puissent se dérouler dans un climat serein et constructif pour tous.

**Sur le plan sportif**, et malgré une baisse de 13% des jeunes (93 licenciés contre 107 la saison précédente), beaucoup d'entre eux étaient présents à la reprise des activités début mai, ce qui constitue une bonne nouvelle pour le futur.

De leur côté, les seniors ont réalisé un très bon début de saison. Mais avec une baisse de 30 % de licenciés (43 contre 62 la saison précédente), le mouvement reste à relancer pour les saisons à venir.

**Pour la vie du club**, le président souligne la très belle réussite de la pétanque, qui a réuni 84 doublettes à la fin de l'été. La vie intergénérationnelle reste cependant à construire, notamment avec une implication plus grande des parents pour faire perdurer la vie associative du club. L'année est également marquée par une baisse de 16% du nombre de dirigeants bénévoles (26 licenciés contre 31 la saison précédente).

Le président communique enfin les statistiques sur le nombre de licenciés annuels entre 1994 et 2021, globalement en baisse depuis cinq ans.



**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier

Les comptes annuels de l'association sont marqués par deux subventions exceptionnelles de l'Agence nationale du sport (ANS) obtenues en début de saison 2020-2021 sur deux projets majeurs, et qui n'ont pas pu être exécutées :

- Structuration de l'école de football : 1750 € sollicités (pour 3500 € de dépenses), entièrement reportés jusqu'au 31/12/2021,
- Développement du club lieu de vie : 1750 € sollicités (pour 3500 € de dépenses), entièrement reportés jusqu'au 31/12/2021.

Le club doit donc justifier pour 3500 € de dépenses sur chaque volet avant le 31 décembre 2021, sous peine de devoir rembourser l'intégralité de la subvention.

**Le compte de résultat 2020-2021** fait apparaître un total de dépenses de 24 000 €, dont 22 000 € de fonctionnement (soit 138 € par licencié). Les recettes annuelles représentent 35 500 €, dont 5 300 € grâce aux manifestations. L'excédent s'établit donc à 11 500 € pour la saison, dont 3 500 € de bénéfices pour les manifestations, et 7 000 € d'investissements à réaliser dans le cadre des projets ANS. L'excédent net de fin de saison s'établit ainsi à 4 500 €.

**Le budget pour la saison 2021-2022** est construit sur la base d'un équilibre de 46 500 €. La trésorière, Solange Gasne, est remerciée pour sa rigueur et la qualité de son travail.

**Le compte de résultat 2020-2021 et le budget 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.**

## Propositions pour la saison 2021-2022

**Sur le plan sportif**, le président souhaite conserver autant que possible la même équipe d'éducateurs pour poursuivre l'élan actuel. À la date de l'assemblée générale, il manque toutefois un responsable de catégorie pour les U9 et les seniors B.

**Concernant la vie du club**, le président rappelle le besoin de bénévoles pour aider les éducateurs dans toutes les catégories et au bureau pour épauler les dirigeants. L'association est en effet face au double défi d'investir pour le futur du club à long terme et de relancer la vie associative après la crise du Covid-19 dès les prochains mois.

Le président et le responsable technique proposent de relancer le projet de création d'une commission des parents. Les objectifs de cette commission seront les suivants :

- améliorer le bien-être et la participation des parents dans la vie du club,
- faire remonter les problématiques rencontrées lors de la pratique sportive des jeunes,
- mettre en place des actions liées au projet éducatif du club.

Cette commission pourrait se réunir six fois par an :

- 4 réunions trimestrielles avec le responsable technique, le président du club et les référents parents,
- 2 réunions semestrielles avec l'ensemble des parents adhérents, les éducateurs, le responsable technique et le bureau.

**En termes de manifestations**, un programme ambitieux est fixé pour la saison à venir, dans le triple objectif de relancer la vie associative, de solder les subventions ANS et de sauvegarder les finances du club :

- samedi 4 septembre 2021 : tournoi de pétanque du club et concert co-organisé FRGS en soirée (+ la participation au forum des associations en matinée)
- septembre à décembre : réalisation d'actions ANS (déplacement pour un match L1, soirées club)
- samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021 : participation au Vrai Foot Day, journée européenne du football amateur, où l'USC a été sélectionnée deux années de suite parmi les 23 meilleurs clubs amateurs français
- samedi 27 novembre 2021 : loto du club (la salle des Griottons est déjà réservée)
- mercredi 15 décembre 2021 : goûter de Noël pour le dernier entraînement de l'année
- samedi 8 et dimanche 9 janvier 2022 : tournoi de futsal au Cosec
- jeudi 26 mai 2022 (jeudi de l'Ascension) : 10e édition du challenge Potillon (avec invitation sur trois jours d'équipes hors départements limitrophes)
- samedi 2 juillet 2022 : tournoi de sixte Michel Gasne.

Il est également proposé la création d'une nouvelle manifestation, le Trail de l'abbaye, dont l'initiative revient à Alexis Bonin, stagiaire en L3 STAPS au club lors de la saison 2020-2021, que le bureau remercie vivement pour son important travail et son implication dans la vie de l'association.

Le président rappelle que le bureau a besoin d'aide dans l'organisation de toutes ces manifestations, et notamment dès à présent pour préparer l'anniversaire du challenge Potillon de mai 2022.

**Concernant les licences**, et pour la deuxième année consécutive, une baisse de 20 € sur toutes les licences sera proposée pour les renouvellements (joueurs déjà au club pour la saison 2020-2021). Cette baisse est rendue possible grâce à l'excédent financier de fin de saison, qui sera ainsi redistribué à hauteur de 4 000 €.

Le prix des licences reste inchangé pour les nouveaux joueurs, qui seront équipés d'un survêtement aux couleurs du club. Compte-tenu des difficultés liées à la crise sanitaire, il est impératif que les licences soient payées pour avoir le droit de jouer.

**Au niveau des dirigeants**, le président annonce le départ du bureau de Cyrille Aublanc et Marion Robergeot, engagés dans une nouvelle aventure professionnelle. Il annonce également les départs de quatre éducateurs : Alexis Bonin, Enzo Gouby, Thomas Renon et Cyrille Aublanc, pour des raisons universitaires ou professionnelles. Tous sont vivement remerciés pour leur investissement bénévole lors des précédentes saisons.

Le président remercie également les dirigeants et éducateurs qui ont exprimé le souhait de continuer. Il rappelle le besoin de nouveaux dirigeants pour épauler le bureau, de nouveaux éducateurs pour assurer le futur de l'école de football (dont la formation sera assurée et financée par le club), et de "volontaires" pour accompagner les jeunes lors des matches les week-ends (un nouveau type de licence entre "dirigeant" et "animateur" a été créé cette année par la FFF).

## Election du bureau

Conformément aux statuts, le bureau est démissionnaire. Après appel à candidatures, aucun participant ne s'est manifesté. Il est donc proposé de reconduire le bureau à l'identique :

- Président : Alexandre Gros
- Vice-président : Guy Bey
- Trésorière : Solange Gasne
- Secrétaire : Pierre-Alain Billardon

Ce bureau sera assisté de :

- Kemel Saada, responsable technique de l'école de foot et responsable seniors
- Marco Teixeira, responsable de l'école de football
- Henri Dumont, intendant
- Guillaume Dodet et Guillaume Pommier, responsables manifestations
- Jean-Pierre Bonin, membre du bureau

L'organigramme de l'école de football sera annoncé durant l'été.

Les postes de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint restent à pourvoir. Toutes les personnes souhaitant rejoindre le bureau sont les bienvenues.

**Le bureau 2021-2022 est élu à l'unanimité.**

## **Montant des cotisations 2021-2022**

Pour la seconde année consécutive, il est proposé de diminuer les cotisations de 20 € pour tous les licenciés renouvelant leur licence. Les montants sont inchangés pour les nouveaux joueurs, compte-tenu de la fourniture d'un survêtement complet aux couleurs du club. Tous les joueurs éligibles pourront bénéficier du "Pass sport" annoncé par le Gouvernement et d'un montant de 50 € pour financer leurs licences.

### ***Cotisations "renouvellement" :***

- Seniors : 90 €
- Seniors (étudiants et demandeurs d'emploi) : 80 €
- Jeunes U11 à U18 : 70 €
- Jeunes U7 et U9 : 50 €

### ***Cotisations "nouveaux joueurs" (incluant un survêtement aux couleurs du club) :***

- Seniors : 130 €
- Seniors (étudiants et demandeurs d'emploi) : 120 €
- Jeunes U11 à U18 : 110 €
- Jeunes U7 et U9 : 90 €

Comme lors des années précédentes, une remise de 10 € sera accordée à partir de la deuxième licence d'une même famille.

***Ces montants sont adoptés à l'unanimité.***

## **Dissolution du groupement d'employeurs**

Le "Groupement d'employeurs pour l'animation footballistique et multisports" est une association créée le 7 janvier 2000 pour embaucher un emploi-jeune en temps partagé entre l'US Cluny football et la Ville de Cluny.

Le président du groupement était François Petit, également président de l'US Cluny football, décédé en avril 2020. Le bureau était également constitué d'autres membres de l'US Cluny football et d'élus de la municipalité de Cluny de l'époque.

Cette association a cessé de fonctionner à la fin du contrat du deuxième et dernier salarié en emploi-jeune en 2002, mais n'a jamais été dissoute officiellement. Elle ne dispose aujourd'hui d'aucun bureau, d'aucun actif en cours, ni d'aucun compte bancaire.

Il est proposé de dissoudre cette association qui n'a plus d'existence réelle.

***La dissolution du groupement d'employeurs est adoptée à l'unanimité.***

## **Questions diverses**

M. Jean-Luc Delpuch, représentant la Communauté de communes du Clunisois, adresse ses remerciements au club et tout particulièrement aux éducateurs pour le temps bénévole consacré au service des autres. Il souligne les valeurs sociétales, familiales et intergénérationnelles de l'USC, d'autant plus importantes en cette période compliquée. Il adresse ses encouragements à l'association pour la saison à venir, en espérant que les activités reprennent du mieux possible dès la rentrée. Enfin, il

annonce la tenue d'un week-end festif à Cluny les 11 et 12 septembre où toutes les associations seront conviées.

Mme Marie-Hélène Boitier, représentant la Ville de Cluny, forme le vœu que la commune et l'association puissent mieux travailler ensemble sur les manifestations et l'entretien des installations, en particulier avec les services techniques municipaux. Elle souligne à son tour les valeurs du collectif, du vivre et du faire ensemble portées par l'association, ainsi que l'importance du lien avec les parents. Enfin, elle appuie le club dans sa volonté de s'engager dans le développement durable et la transition écologique, thématiques fortes de la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est déclarée close.

Le président de l'US Cluny football,  
Alexandre Gros